

Samedi 19 février 2011
Pose 1^{ère} pierre
du centre de secours de Pélissanne

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Nous vivons aujourd'hui un moment important pour notre commune de Pélissanne et il est agréable de vous retrouver si nombreux ce matin pour la pose de la 1^{ère} pierre du nouveau centre de secours.

C'est un vœu de longue date très attendu par les sapeurs pompiers mais aussi par l'ensemble des pélistannais

car même si la décision de la départementalisation du corps des sapeurs pompiers il y a quelques années a été une bonne chose, on pouvait craindre nous Pélissannais pour le devenir de notre centre de secours qui était devenu inadapté.

On ne savait plus
si le travail de nos pompiers
et l'importance de l'existence d'un centre de
secours à Pélissanne
seraient reconnus.

Ce matin
nous voilà totalement rassuré,
c'est du concret,
la construction du nouveau centre de secours
de Pélissanne va commencer.

Je voudrais remercier particulièrement
à double titre
le Président du Conseil Général des Bouches
du Rhône ,
Monsieur Jean-Noël Guérini,

Lors de votre visite à Pélissanne
le 20 février 2010
il y a tout juste 1 an Monsieur le Président
dans le cadre de la signature du contrat
départemental de développement et
d'aménagement,
vous vous étiez engagé.

Au financement total
de ce centre de secours
et vous m'aviez dit

« je viendrai poser avec vous,
Monsieur le Maire, la 1^{ère} pierre ».

Vous avez tenu vos promesses
et au nom de tous les péliissannais que je
représente,
je vous en remercie très sincèrement.

Mon prédécesseur,
a toujours défendu les pompiers de
péliissanne
et notamment auprès des communes voisines
sur lesquelles
les hommes et les engins de la caserne de
péliissanne interviennent.

C'est un corps de métier des plus nobles,
cela fait des siècles qu'il existe
et s'il n'était à l'origine
que d'éteindre les incendies
avec des pompes à eau,
d'où leur appellation,
cela a aujourd'hui bien changé.

J'en ai eu une grande preuve lundi
lors d'une journée
dans les murs du SDIS des Bouches du
Rhône
à l'invitation du Président du Service
départemental d'incendie et de secours
Jean Pierre Maggi
et du Colonel Jorda.

Je suis très attachée moi-même
à cette corporation.

L'importance du corps de sapeurs pompiers
dans notre commune est vitale,
toute la population estime les pompiers
qu'ils soient volontaires ou professionnels,
hommes ou femmes.

Si d'ailleurs
les pompiers et la population ne font qu'un,
ce n'est pas un hasard
et nous sommes tous conscients
que sur le plan de la sécurité civile,
les hommes sont irremplaçables.

Les pompiers,
vous êtes partout
sur les lieux des catastrophes.

Votre mission est de sauver des vies
humaines,
du feu,
de l'eau,
des accidents de voiture
et de toutes autres sortes.

Vous devez quitter maison et famille
dès que l'on vous appelle,
risquer d'être brûlé,
blessé
et parfois même de perdre la vie.

Vous devez reconforter,
réanimer,
vous devez être tout à la fois
un sportif accompli,
un infirmier habile
et surtout un être fort psychologiquement.

Oui
le métier de sapeur pompier est à la fois
indispensable,
difficile et surtout dangereux.

Il me paraît important de le redire aujourd'hui.

Sachez que nous en sommes conscients.

Les élus que nous sommes
font tout ce qu'il est possible de faire
pour éviter
de gaspiller votre courage
et principalement vos vies.

Mon engagement ferme et déterminé
pour débloquent ce projet
n'a jamais failli.

Ce fut un projet long à mettre en place
puisque nous avons à Pélissanne
beaucoup de contraintes
dûes aux problèmes liés aux risques
inondations
mais il fallait absolument trouver un terrain
qui corresponde à la demande du SDIS.

C'est après de multiples réflexions et négociations que nous avons pu acquérir ce terrain et le mettre à disposition du SDIS pour la construction de ce futur centre de secours.

Je remercie entre autres les familles Chaumard et Sery qui ont accepté de négocier la valeur du terrain avec la commune.

L'amélioration de vos conditions de travail et d'intervention devenaient urgentes.

Les locaux actuels étant obsolètes et inadaptés, il fallait y apporter une solution si nous voulions défendre ce projet.

L'implantation géographique de cette caserne sur la route de Lambesc, un axe très fréquenté, va être un démarrage à l'embellissement de cette entrée de ville.

La prochaine création d'une zone artisanale à proximité de ce centre de secours sera un atout important du développement économique de Pélissanne.

Je félicite et remercie
Monsieur Lacaille,
architecte
qui a proposé la réalisation d'un outil moderne,
novateur
et très certainement performant.

Le déplacement des hommes et engins du centre de secours dans ce nouveau bâtiment va aussi avoir des conséquences pour la commune,

puisque les locaux du centre ville seront réinvestis par les services techniques et le comité communal feux de forêts,

ce qui permettra d'apporter là aussi des services améliorés pour le bien être de la population.

Je suis très fier aujourd'hui
de voir le démarrage de ce chantier

comme d'ailleurs
beaucoup d'autres projets actuels
sur la commune.

Le Conseil Général
est un partenaire important

pour favoriser la réalisation de telles
infrastructures

comme par exemple le local affecté à nos
seniors
qui sera inauguré prochainement

et nous poserons
dans les prochaines semaines

la 1^{ère} pierre de la salle multisports
derrière la salle malacrida.

Vous me permettez donc
de me réjouir
au nom des Pélissannais

de voir ainsi notre commune
de bientôt 10 000 habitants

se développer
et rattraper son retard important en
infrastructures.

en espérant Monsieur le Président,

que le département
sera toujours à nos côtés
pour un nouveau partenariat.

Nous avons encore beaucoup à faire

Comme vous le savez

pour le bien vivre de nos concitoyens.

Merci de votre attention.